

La problématique du numérique dans les métiers du livre

1. Constatations-clefs

Une mutation profonde aux effets encore largement imprévisibles

- Le développement du marché du livre par l'exploitation de contenus numériques constitue pour les professionnels de la librairie et de l'édition traditionnelles une mutation profonde de leur secteur au XXI^e siècle.
- À ce jour, on ne peut prédire ni à quel rythme ce marché se développera, ni les formes précises qu'il prendra, mais on peut raisonnablement prévoir que, dans les années qui viennent, la majorité des ventes réalisées dans le commerce du livre proviendra encore des ouvrages imprimés sur support papier vendus en magasin et sur Internet.
- Comme pour le livre imprimé, il est vraisemblable que certains éditeurs pratiqueront la vente directe de contenus numériques et de manière peut-être renforcée car plus facile à mettre en œuvre. Ceux-ci ne cesseront pour autant de travailler avec les libraires qui sont en contact direct avec les clients. D'ailleurs, l'économie des éditeurs serait fragilisée par une crise de leur réseau de détaillants qui ne serait pas sans conséquences sur leur propre modèle économique assis sur la puissance logistique et commerciale.

Les acteurs traditionnels de l'édition doivent s'engager ensemble sur le terrain du numérique afin de maîtriser leur destin

- Il est important que l'ensemble des acteurs de la profession participe dès à présent à la numérisation et à la commercialisation de contenus numériques. Ignorer cette ardente « obligation » amènerait, sans nul doute, des acteurs et organisations extérieurs à la chaîne du livre à remplir le rôle d'opérateurs numériques au détriment des acteurs traditionnels.
- Pour bénéficier des avantages potentiels liés à l'exploitation, la diffusion et la commercialisation des contenus et des supports numériques, les professionnels de la librairie et de l'édition traditionnelles devront faire preuve d'engagement sur le terrain de la numérisation en déployant notamment un effort particulier de coopération et de concertation interprofessionnelles (auteurs, éditeurs, diffuseurs, distributeurs et libraires).
- Les libraires, en particulier, doivent développer sans tarder toutes les possibilités de commercialiser des contenus numériques, compensant ainsi l'effritement de leurs ventes constaté notamment dans les secteurs éditoriaux liés aux savoirs (édition STM, professionnelle, académique/scolaire et universitaire).

De nouveaux outils sont nécessaires pour consolider la chaîne du livre et structurer la commercialisation de l'offre numérique

- Afin de garantir et renforcer ce partenariat structuré de longue date entre l'édition et la librairie, il convient que cette dernière se positionne comme un acteur incontournable du commerce de contenus numériques. La connaissance des techniques et la maîtrise des outils présents et à venir sont un gage de professionnalisme indispensable à ce positionnement.
- Il est essentiel que de nouveaux outils de référencement et de promotion soient mis au point par les différents acteurs de la profession que sont les éditeurs, les diffuseurs et les distributeurs pour que les libraires puissent pleinement promouvoir et commercialiser les contenus numériques disponibles sur le marché.

- L'abondance de contenus numériques renforcera le rôle de médiateur exercé par les libraires auprès de leurs clients tant en terme de sélection de l'information qu'en terme de qualification et d'expertise des contenus mis à la disposition de ces derniers.
- Une impulsion s'avère nécessaire pour encourager la structuration de la chaîne numérique du livre afin de mettre en place les mécanismes interprofessionnels indispensables à une coopération efficace entre ses acteurs.

2. Préconisations-clefs

Les ventes de livres en librairie traditionnelle sous format numérique se développeront de manière structurée aux trois conditions suivantes :

- *Définition d'un statut juridique du livre numérique ;*
- *Adoption par l'ensemble des professionnels de normes techniques et commerciales communes propres au marché des contenus numériques ;*
- *Création d'un collège paritaire au sein d'un comité professionnel expert du marché des contenus numériques rattaché à une structure interprofessionnelle existante.*

Définition d'un statut juridique du livre numérique

Nous pensons que l'interprofession a intérêt à définir une notion de «livre numérique» (par exemple, œuvre complète vendue de façon pérenne et individuelle, reflétant le livre papier quand il existe) à laquelle ne saurait être assimilée la vente de contenus ou d'usages dérivés de ce contenu original et matriciel. Les préconisations relatives au prix et à la TVA ne sont pas les mêmes dans les deux cas considérés. Sur le principe, et dans l'idéal, la législation du prix unique et le taux de TVA réduit s'appliqueraient au livre numérique, mais ne concerneraient pas les autres types de contenus numériques. Les usages liés à un document pouvant prendre une infinité de forme, la définition d'un statut du livre numérique ne sera rendue possible que dans un espace de concertation interprofessionnelle.

Normes communes

Se mettre d'accord sur des normes techniques et commerciales communes sera difficile. Mais l'adoption de ces nouvelles normes conditionne le succès de la numérisation. Sans un accord sur des normes, les futures communications et transactions numériques entre éditeurs,